

Rail Safety Systems BV

De Sondert 24

NL-5928 RV Venlo, The Netherlands

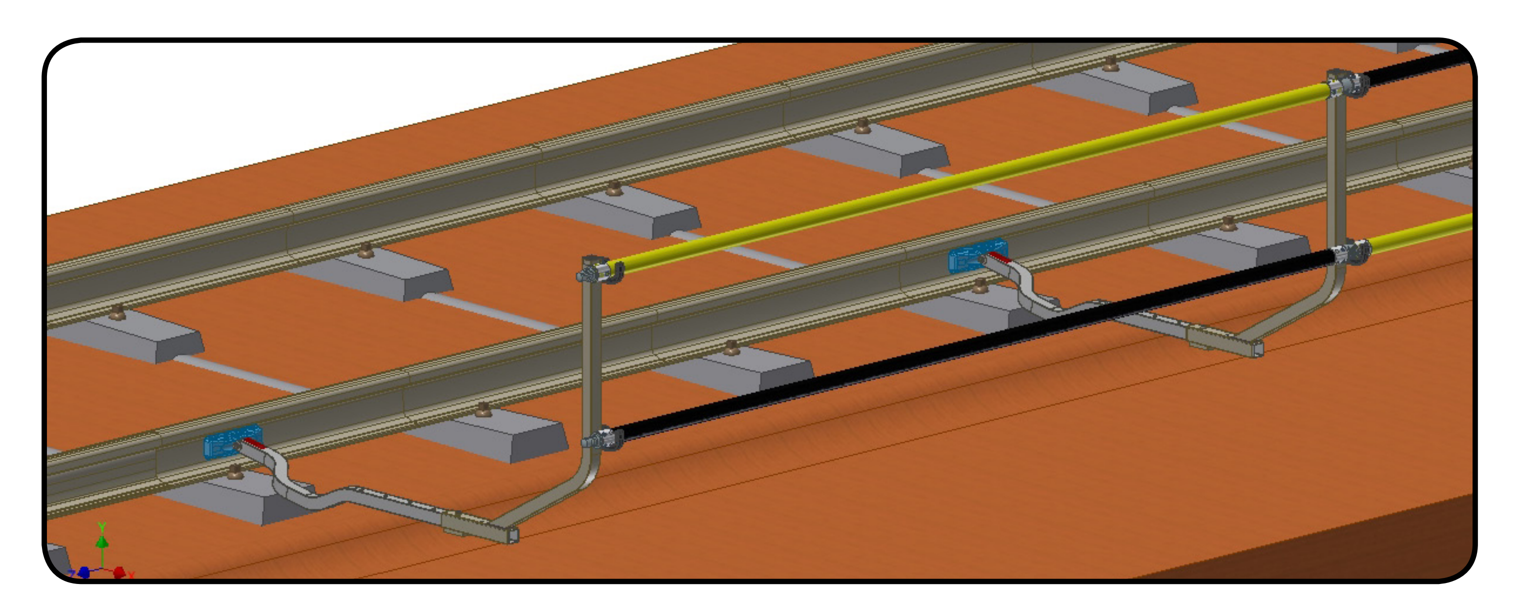
MANUEL D'UTILISATION

Protection physique pour l'exécution de travaux sur des voies ferrées et à proximité de voies ferrées

Type démontable et réglable pour voies ferrées

A But du système

Conformément aux directives locales et européennes, il est généralement obligatoire d'assurer la sécurité des personnes exécutant des travaux sur des voies ferrées ou à proximité de voies ferrées au moyen d'une protection physique maintenant une distance de sécurité avec les trains en circulation. Le système RSS est conçu pour offrir une protection efficace lors de ces travaux.



Le système RSS s'utilise avec un écartement de montants de 3 mètres maximum. La distance entre le centre de la voie et le système se règle entre 1,95 et 2,55 mètres.

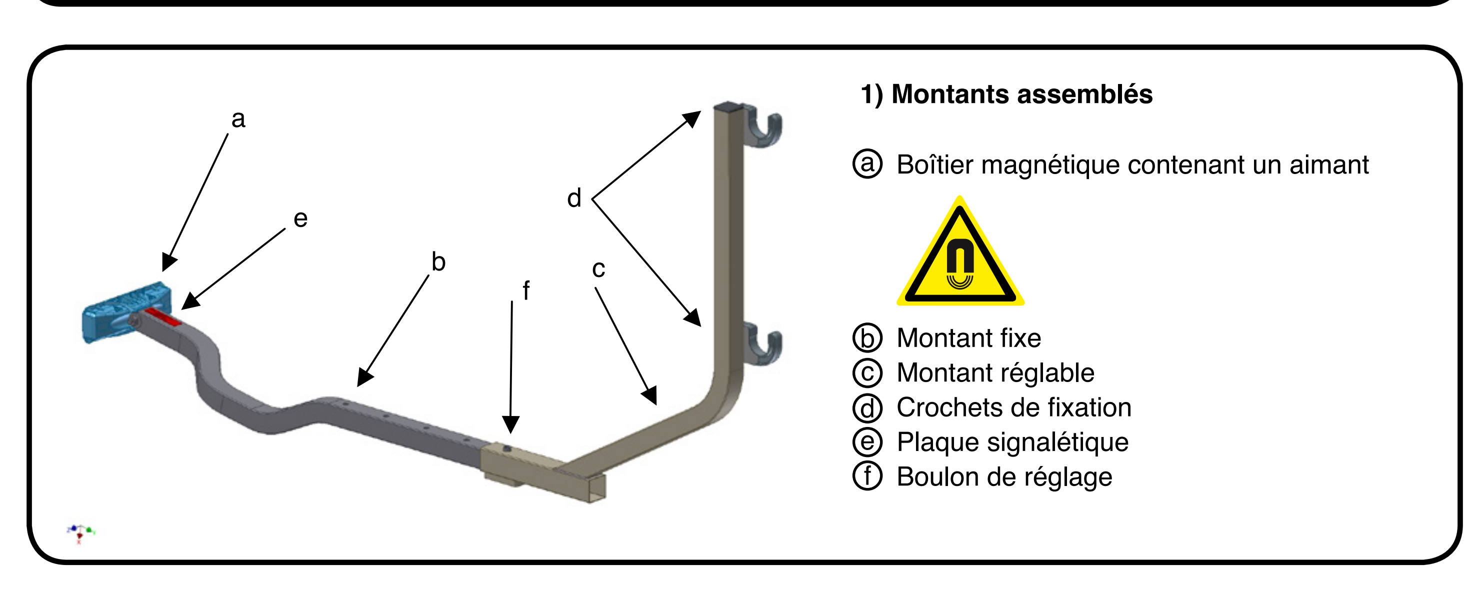
Le système est conçu pour des rails de voie ferrée de type NP46, UIC 54 et UIC 60

Les normes suivantes ont été appliquées pour l'homologation du système:

- La directive industrielle sur la protection physique, la délimitation et le marquage RLN00077-V004 (07-2010)
- La norme EN 13374 relatives aux garde-corps périphériques temporaires
- De EN 13374 tijdelijke randbeschermingssystemen.



B Éléments du système RSS



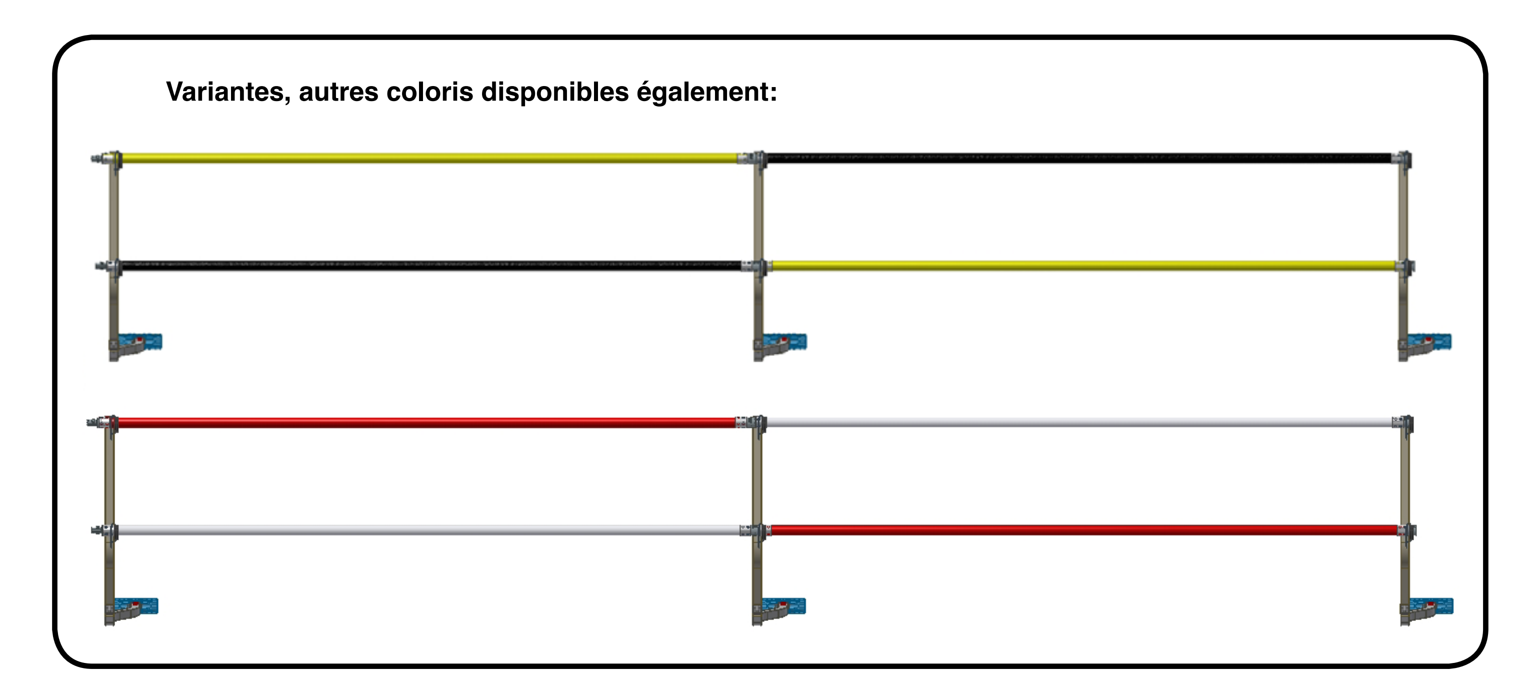
1) Montants assemblés

ⓐ Boîtier magnétique contenant un aimant

ⓑ Montant fixe
ⓒ Montant réglable
ⓓ Crochets de fixation
ⓔ Plaque signalétique
ⓕ Boulon de réglage

2) Tubes

Tubes de 48,5 mm de diamètre équipés d’un raccord à baïonnette. Longueur de tube de 3 mètres.

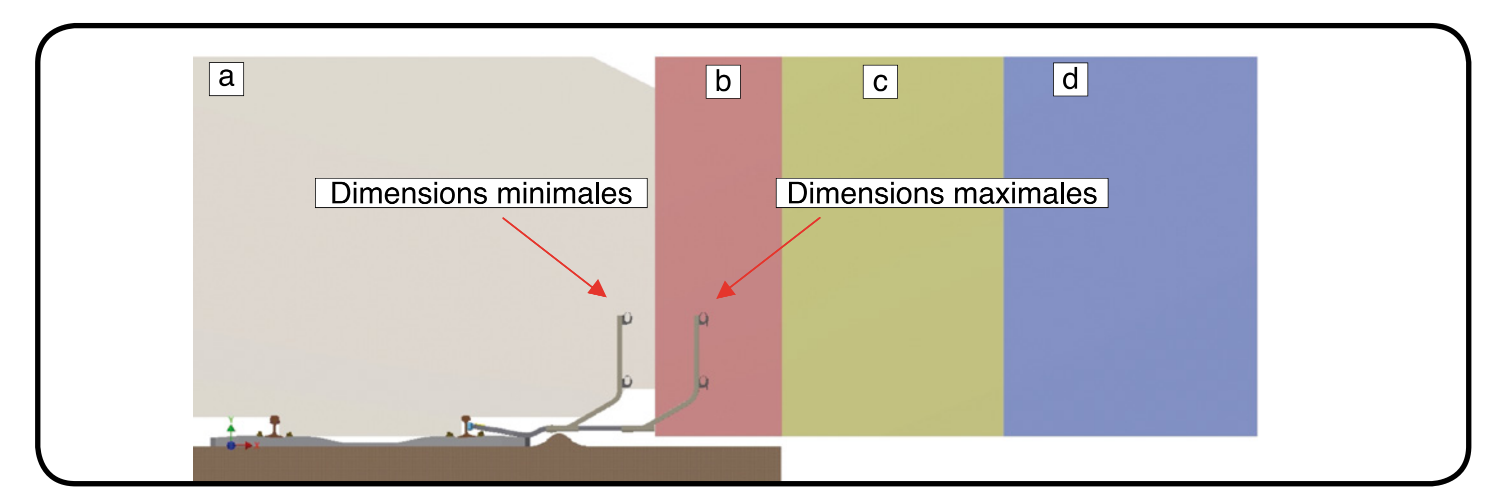


Variantes, autres coloris disponibles également:



Domaine d’application du système

Le montant peut être réglé entre la zone à risque A et la zone à risque B de la manière représentée schématiquement ci-après. La distance entre le centre de la voie ferrée et le système de protection peut être réglée entre 1,95 mètre et 2,55 mètres par incrément de 0,1 mètre.
En position intermédiaire, la distance est de 2,25 mètres si le montant est monté verticalement. Une déclaration de non-objection a été délivrée pour ce garde-fou pour la position correspondant à une distance de 2,25 mètres depuis le centre de la voie. Dans toutes les autres positions, l’utilisation est autorisée uniquement après concertation du client ou de l’exploitant.



Par ailleurs, toutes les autres mesures de sécurité et toutes les règles et normes applicables doivent être observées pour assurer la sécurité pendant les travaux sur les voies.
La présence d’agents de sécurité est requise si nécessaire.
Les températures de service maximales admissibles du système se situent entre -20° et 80° Celsius.

D Entretien et contrôle périodiques du système

Maintenance et contrôle/inspection:
Le système doit être contrôlé par un spécialiste au moins une fois par an.
Étant donné que tous les composants ont été développés et produits dans un souci de durabilité (montants fixes et réglables galvanisés à chaud, tubes en fibre de verre et les éléments en plastique dans une matière résistante aux UV), l’entretien est minimal.
Si le système est monté le long de la voie pendant une période prolongée, nous conseillons d’effectuer un contrôle visuel au moins une fois par semaine.

Contrôle périodique:
L’absence de défauts doit être contrôlée à chaque montage du système : bosses et/ou dommages au niveau des montants ou des tubes.
Reportez-vous au point B pour vérifier s’il ne manque aucun élément.
L’aimant doit être exempt de saletés grossières et de pièces en acier. Essuyez au besoin l’aimant avec un chiffon.
Contrôlez si l’aimant est mobile dans son boîtier en plastique et si le boîtier en plastique s’articule sur le montant. Remplacez le boîtier immédiatement s’il est endommagé ou fissuré.

Le nom du fabricant, le type et l’année de construction figurent sur la plaque signalétique.
Le numéro de série unique est indiqué en relief environ 100 mm sous le crochet de fixation.

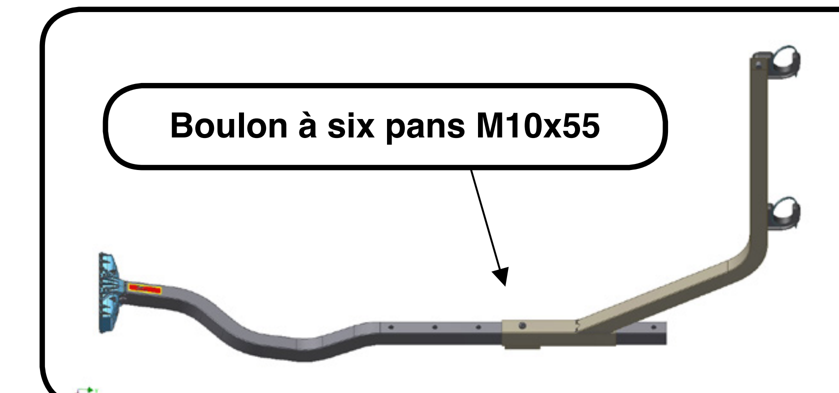


Montage et démontage du système

Veillez à utiliser un équipement de protection personnelle efficace pendant le montage, le démontage ou le déplacement.

Avant le montage
Réglez le montant sur la distance requise. La distance peut être réglée entre 1,95 et 2,55 mètres par incrément de 0,1 mètre.

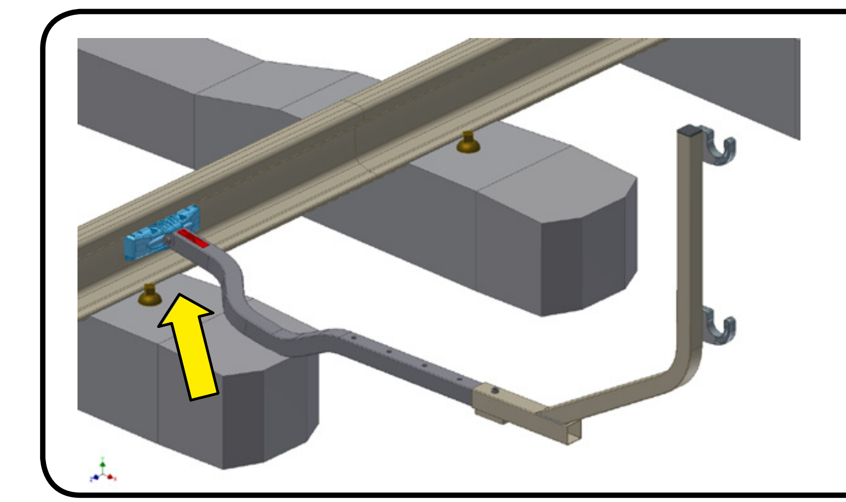
Contrôlez si tous les éléments du système RSS qui doivent être utilisés ne présentent pas de dommages ou de défauts.
Contrôlez au préalable si le creux du rail n'est pas pourvu de caoutchouc amortissant le bruit. N'utilisez pas cette protection physique le cas échéant.
Contrôlez si aucun obstacle ne se trouve sur les traverses supportant le montant.
Contrôlez la distance centre à centre entre les voies. En cas de distance centre à centre inférieure à 4 mètres, il se peut que des mesures complémentaires soient nécessaires.



Réglage du montant
Réglez le montant sur la longueur convenue au moyen du boulon à six pans. Les distances sont les suivantes à partir du centre de la voie ferrée :
1er trou 1,95 mètre
2e trou 2,05 mètres
3e trou 2,15 mètres
4e trou 2,25 mètres
5e trou 2,35 mètres
6e trou 2,45 mètres
7e trou 2,55 mètres

Remarque: Le réglage de la position du montant sur une distance différente de 2,25 mètres est autorisé uniquement avec l'accord du client. Dans ce cas, la circulation des trains sur les voies mises hors service peut être envisagée.

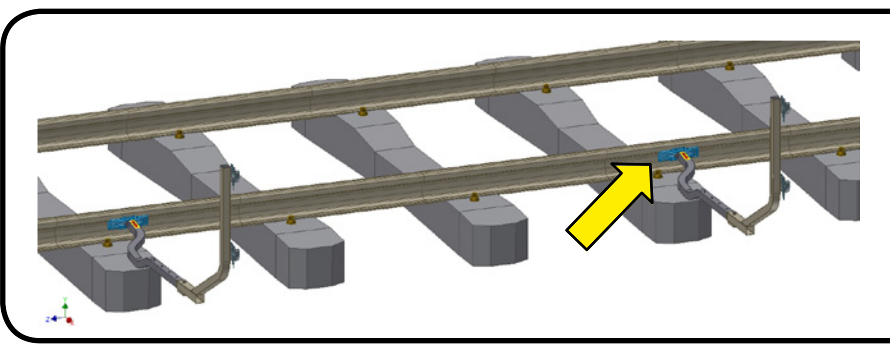
Montage
Mettez un montant pourvu d'un aimant (C) dans le creux du rail à côté de la traverse de sorte que le montant repose sur la traverse une fois qu'il est en place. Mettez ensuite un 2e montant à une distance de 3 mètres maximum du 1e montant et placez 2 tubes dans les crochets de fixation. Poursuivez ensuite le montage des deux côtés.



Montage du 1e montant

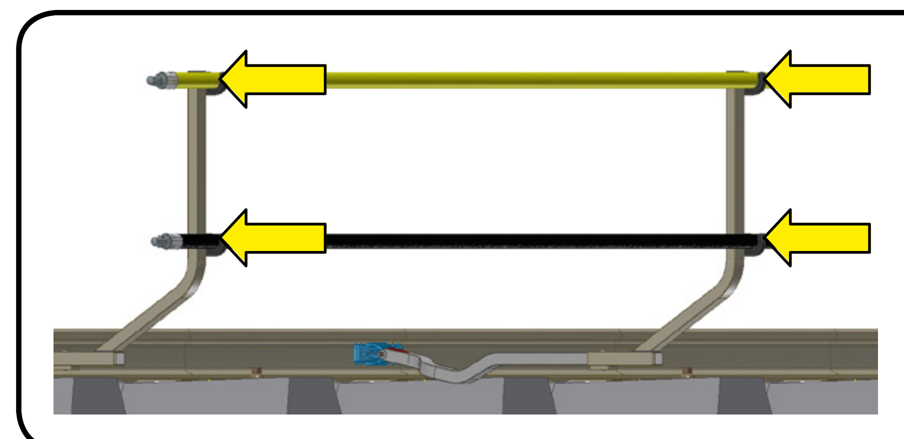
1. Mettez un montant dans le creux du rail en veillant à ce qu'il repose au milieu de la traverse. Veillez à ce que le tube du montant soit en position verticale.

   Essuyez les saletés grossières entre l'aimant et le rail. Le montant doit pouvoir reposer librement sur la traverse.



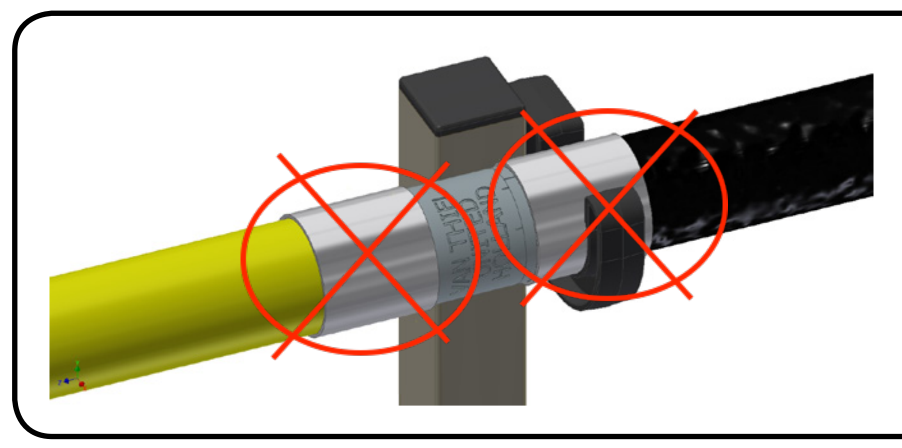
Montage du 2e montant

2. Mettez le 2e montant à une distance de 3 mètres maximum du 1e montant.

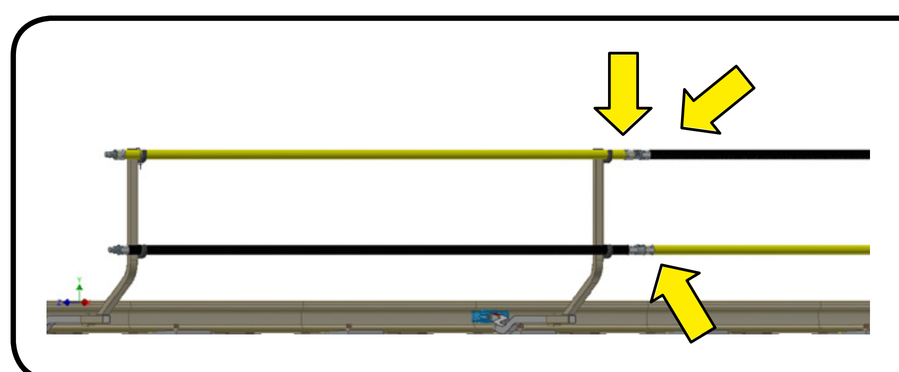


Montage des tubes

3. Placez les tubes et bloquez-les dans les crochets de fixation.

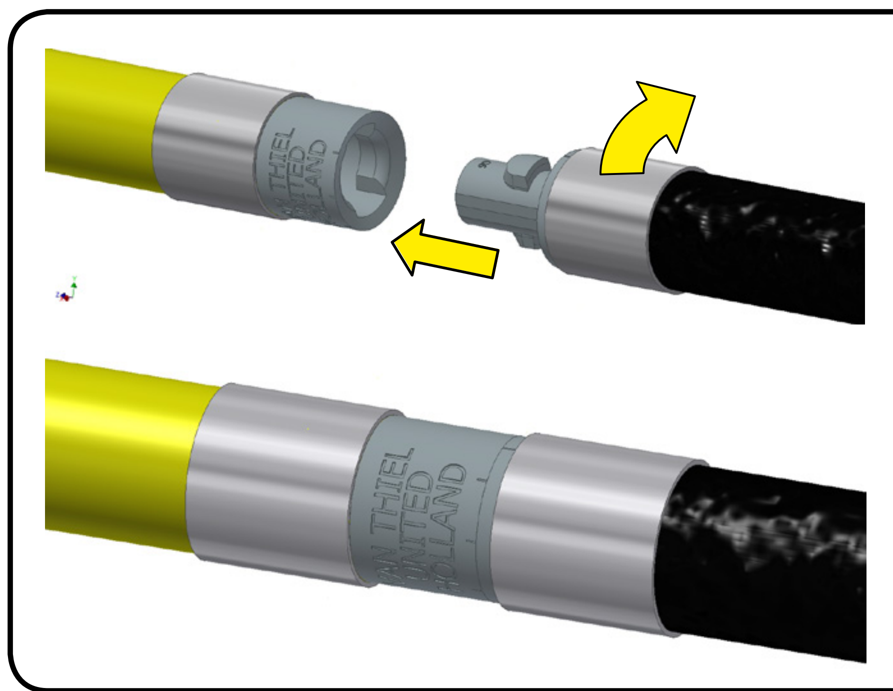


4. Il est interdit de placer la bague de serrage des raccords de tubes au niveau d'un crochet de fixation.



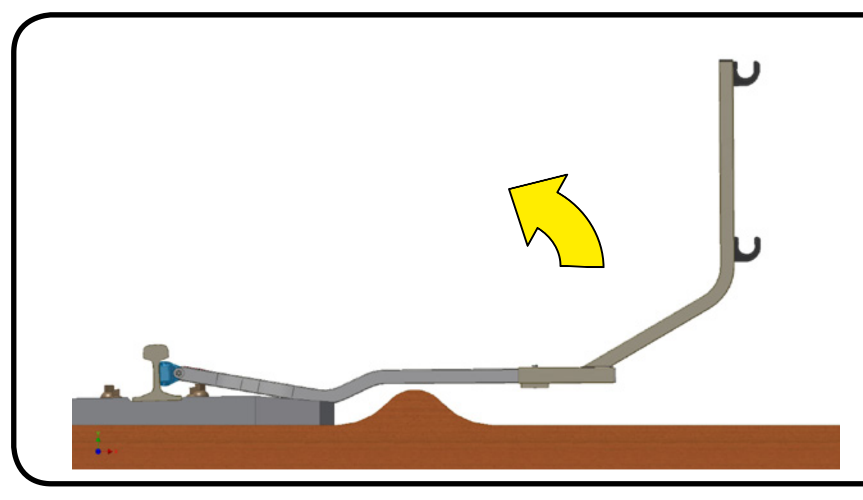
Allongement du système

5. Mettez un deuxième montant à une distance inférieure à 3 mètres, reliez les tubes entre eux avec le raccord à baïonnette et bloquez les tubes dans les crochets de fixation.
6. Continuez à étendre le système en répétant les étapes 2, 3, 4 et 5.



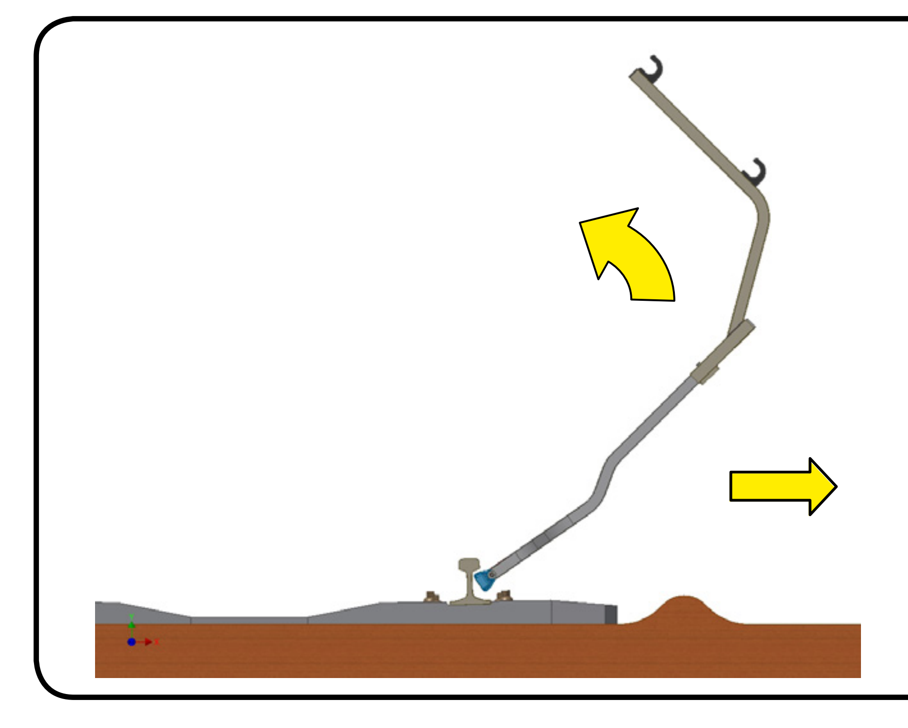
Montage des tubes:
Enfoncez et tournez d'un quart de tour vers la droite.

Démontage des tubes:
Commencez par tourner d'un quart de tour vers la gauche; puis détachez.



Démontage du système

7. Le démontage se fait dans l'ordre inverse.

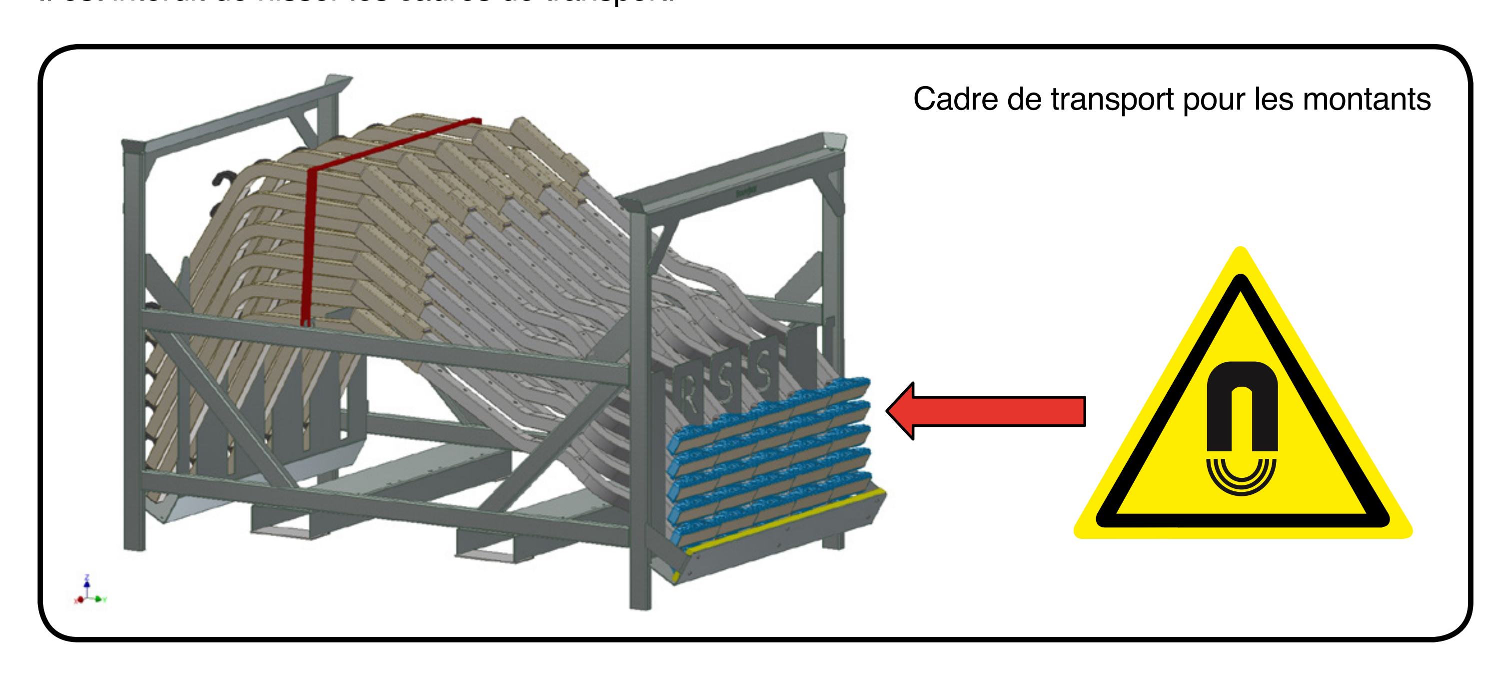


8. Pour démonter le montant, soulevez-le jusqu'à ce que l'aimant se détache des rails, puis retirez-le.

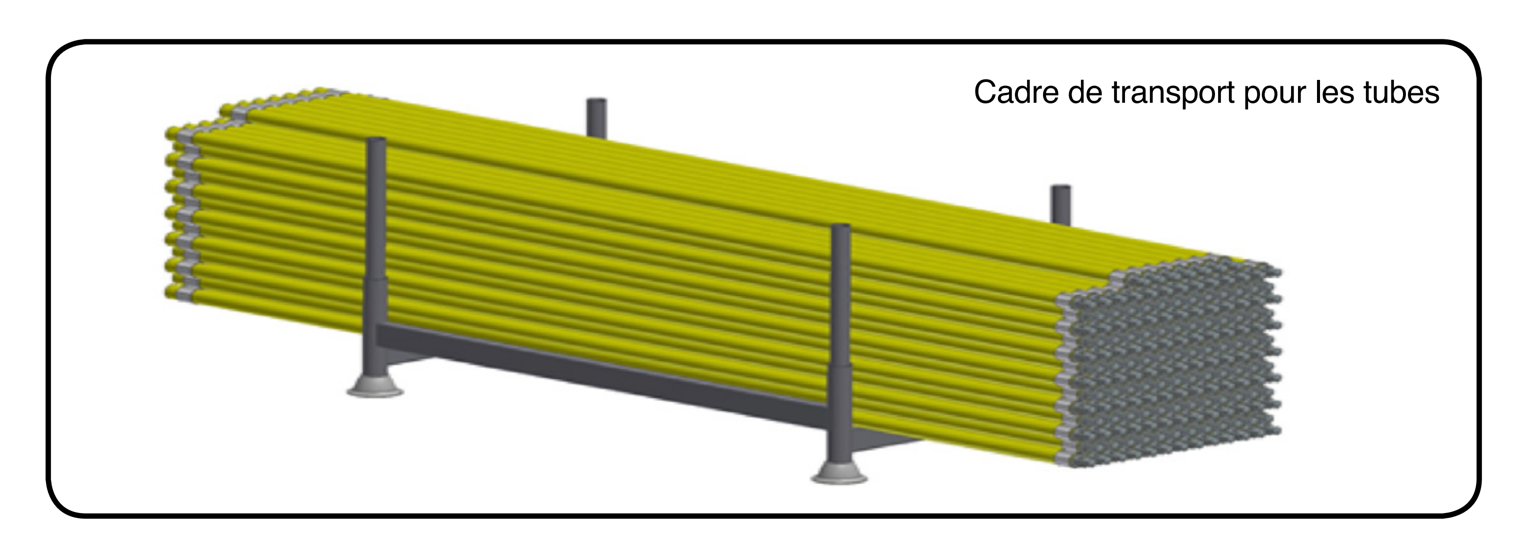
Interdit!

9. Il est interdit de démonter le montant latéralement. Le démontage latéral n’est pas possible et n’est pas autorisé.

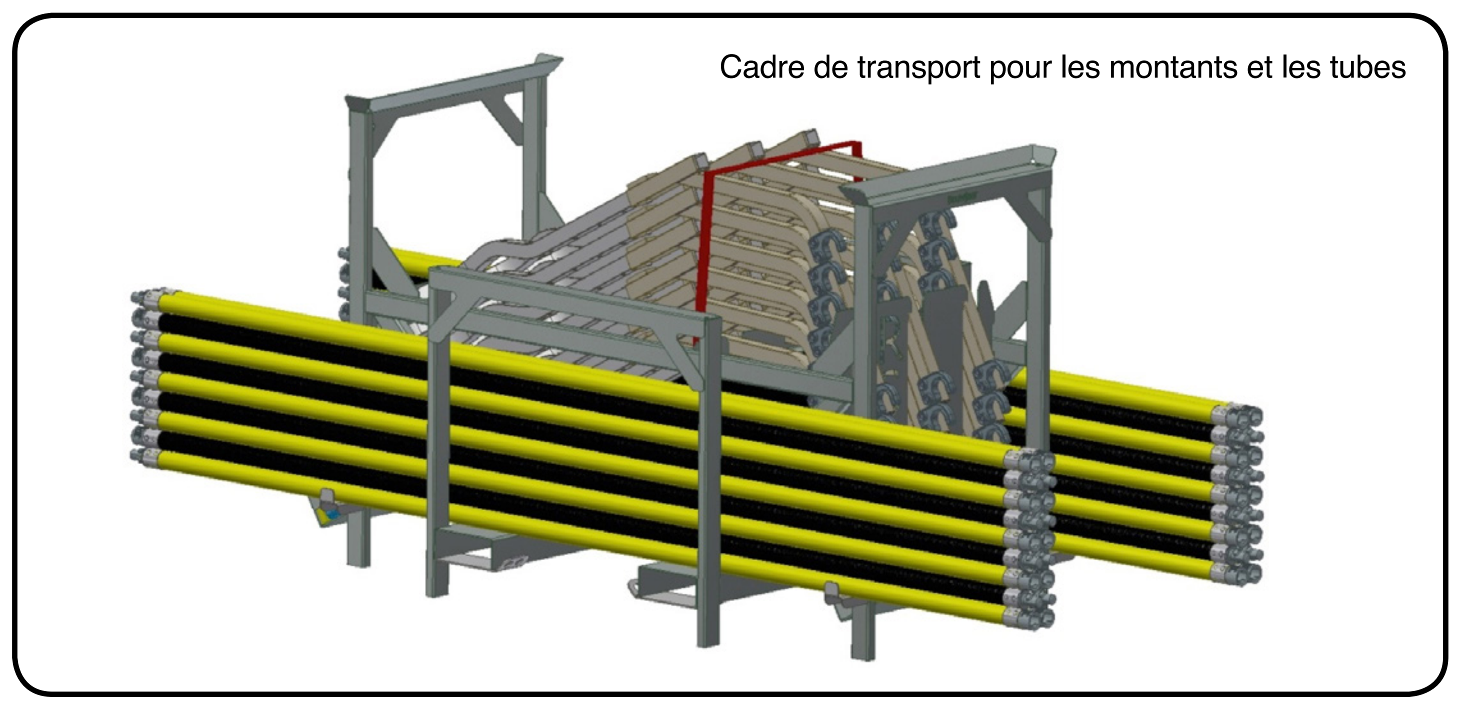
Entreposage dans les cadres de transport:
Une fois démontés des rails, les montants doivent être rangés dans les cadres. Mettez le boulon de réglage entre le montant fixe et le montant réglable dans le 5e trou (distance de 2,35 mètres à partir du centre de la voie) pour optimiser le stockage dans le cadre de transport.
Il est interdit de hisser les cadres de transport.



Cadre de transport pour les montants



Cadre de transport pour les tubes



Cadre de transport pour les montants et les tubes

Avis de non-responsabilité
Sous réserve de fautes d'impression.